

Participer à une formation, c'est l'occasion de développer de nouvelles compétences, de rencontrer d'autres scouts et de perfectionner son animation.

LA FORMATION : UNE EXPÉRIENCE

- Favoriser des rencontres
- Découvrir d'autres pratiques
- Parler scoutisme
- Faire des connaissances
- Trouver des solutions ensemble
- Prendre du recul
- Partager les difficultés
- Partager des expériences
- Vivre des animations
- Améliorer la qualité de l'animation
- Repartir avec de bonnes idées

Coordonnées :

Tél. +32(0)2.508.12.00
lesscouts@lesscouts.be



PARCOURS DE FORMATION DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

OBTIENS TES BÛCHETTES !



Le cadre légal pour obtenir le brevet

Notre parcours de formation évolue dans le cadre légal défini par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- avoir 16 ans le 1er jour de formation ;
- une formation théorique de 150 heures en résidentiel (T1, T2, T3 et 2 TU) ;
- être animateur pour suivre le T2 ;
- une formation pratique de minimum 150 heures en centre de vacances agréé (un camp de 10 jours comme animateur) ;
- valable uniquement s'il vient après 75 à 100h de formation théorique (T1+T2+TU) ou (T1+TU+TU) ;
- être formé en moins de 36 mois.

Si ton premier camp fait moins de 10 jours, tu devras donc en animer un deuxième dans sa totalité avant la fin de ton parcours.

Si tu as dépassé le délai de 3 ans :

- dans quelques cas particuliers, tu peux obtenir une dérogation : contacte le 21 ;
- dans tous les cas, achève ton parcours de formation : tu seras reconnu animateur scout OMMS et tu recevras tes bûchettes.

Cas particulier

Si le brevet est obtenu dans une autre organisation de jeunesse ou par assimilation (titulaire d'un titre pédagogique), il est conseillé de s'inscrire en T3. Tu pourras alors te baigner dans la formation scout et faire profiter les autres animateurs de ton expérience.



Le programme

Les T1, T2, T3 regroupent des animateurs de tous horizons pour :

- découvrir ce qu'est le scoutisme ;
- s'imprégner de la méthode scout ;
- échanger des techniques d'animation ;
- découvrir le cadre imaginaire et les outils de branche ;
- faire le point sur les responsabilités.

Le TU est un week-end entre staffs, qui contribue à assurer la cohérence pédagogique et la cohésion de l'unité. C'est en conseil d'unité que vous définissez les sujets que vous souhaitez y aborder.

Les brevets

À la fin de ton parcours de formation, tu obtiens :

- le brevet d'animateur en centre de vacances (BACV) ;
- le woodbadge (bûchettes), brevet d'animateur scout reconnu par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout.

Être détenteur du BACV permet à ton camp, sous certaines conditions, d'obtenir des subsides.

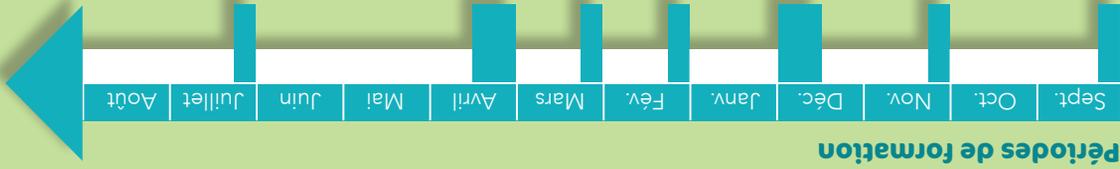
S'inscrire en T1 ou Pi-Days ?

Pi-Days : pionniers de 2^e année qui souhaitent devenir animateurs ; T1 : animateurs déjà en fonction.

Qui forme ?

En T1, T2 et T3 : les cadres, équipiers et collaborateurs fédéraux. En TU (Temps d'Unité) : l'équipe d'unité ou un expert si un sujet le nécessite.

PARCOURS DE FORMATION DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES



Le parcours complet de formation permet l'obtention :
 ■ du brevet d'animateur en centre de vacances ;
 ■ du wood badge.

T1/PI-DAYS
(5 JOURS)

Découvrir les bases de l'animation et y intégrer les valeurs scout.

T2
(4 JOURS)

Adapter la méthode scout à la branche.

CAMP
(10 JOURS)

Stage pratique pour appliquer et faire évoluer les compétences individuelles.

T3
(5 JOURS)

Comprendre notre ambition éducative et la mettre en œuvre dans l'animation.

